



POLICE MUNICIPALE DE STRASBOURG EN COLERE

Les Policiers Municipaux, attachés à leur identité professionnelle, s'opposent à la substitution de leur Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonction de Police (ISMF) et de leur Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) par un Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) que le gouvernement envisage d'imposer.

Depuis des décennies, la Profession revendique l'obtention d'un statut particulier comprenant :

- L'intégration des primes dans le calcul de la retraite
- Le passage à la catégorie B pour l'ensemble de la catégorie C, passage au A pour les B et passage en A+ pour les A.
- La reconnaissance de la catégorie active pour l'ensemble des Policiers Municipaux.
- L'augmentation de 5 % de l'ISMF, obligatoire et non fractionnable.
- La bonification spéciale des fonctionnaires de Police.

Faisant fi de ces légitimes revendications sociales, le gouvernement reconnaît cependant le rôle essentiel de la Police Municipale, 3^{ème} Force de sécurité du pays, en prévoyant de lui attribuer de nouvelles prérogatives.

Depuis 1793, date de la création de la Police Municipale strasbourgeoise, les fonctionnaires qui composent ce service ont fait et font toujours preuve de professionnalisme dans l'exécution des missions qui leur sont dévolues.

À Strasbourg comme ailleurs en France, outre la participation à la lutte contre la délinquance et l'insécurité, l'une des missions est la sécurisation des manifestations sportives et culturelles.

Notre ville en connaît de nombreuses. Une des plus importantes est le Marché de Noël.

Depuis les événements terroristes du bataclan en 2015, la sécurisation de ce marché s'effectue dans une configuration particulière.

Ce dispositif place les policiers municipaux en première ligne, car ce sont eux qui ont la charge du contrôle de l'ensemble des conducteurs de véhicules souhaitant accéder dans le périmètre protégé.

Il nous semble, hélas, utile de rappeler que le terrorisme a également frappé notre Ville dans la soirée du 11 décembre 2018 et que les policiers municipaux strasbourgeois ont à nouveau démontré leur niveau d'implication puisque plusieurs d'entre eux ont été les premiers intervenants auprès des victimes et que de nombreux collègues, en repos, ont spontanément rejoint le service pour participer aux recherches de l'auteur en fuite et protéger les visiteurs du Marché de Noël.

À chaque attaque, les Policiers Municipaux répondent présents. Ce fut notamment le cas à Nice où, le 29 octobre 2020, nos collègues n'ont pas hésité à intervenir puis neutraliser l'auteur de l'odieux acte perpétré au cœur de la basilique Notre-Dame de l'Assomption.

Afin d'appuyer les revendications sociales, une grève des PV est actuellement en cours sur le plan national.



Malgré tout, le Gouvernement reste sourd!

Mesdames et Messieurs du Gouvernement, c'est dans l'évolution statutaire des Policiers Municipaux que se trouve la reconnaissance de l'État et pas seulement dans l'extension de leurs prérogatives et encore moins dans les mots.

Mesdames et Messieurs du Gouvernement, auriez-vous la naïveté de penser que le terrorisme, la criminalité ou la délinquance fassent le distinguo entre les uniformes des différentes composantes des forces de l'ordre républicaines?

Pour ces raisons, et en soutien au mouvement national des Policiers Municipaux en colère, l'intersyndicale de la Police Municipale de Strasbourg se voit malheureusement contrainte de déposer un préavis de grève le samedi 25 Novembre 2023 de 05h00 à 22h30, premier samedi du Marché de Noël de Strasbourg.

Cette journée d'action en appellera d'autres, et les Policiers Municipaux de toute la France continueront à manifester leur colère jusqu'à ce que le Gouvernement les entende !

PAS DE NOUVELLES PREROGATIVES SANS VOLET SOCIAL !



L'intersyndicale de la Police Municipale de Strasbourg CFTD - CFTC - CGT - FA-FPT - FO - UNSA

Contact : Thiebault PARRE 06 29 79 64 50